



Paris, le 20 novembre 2014

La Banque Postale, partenaire de la BEI : 300 millions d'euros en soutien aux secteurs de la santé, de la formation, de l'efficacité énergétique et du très haut débit

La Banque Postale et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont annoncé ce 20 novembre 2014 qu'ils engageaient **300 millions d'euros** en soutien à trois programmes d'envergure lancés par le Gouvernement au niveau national : le plan Hôpital Avenir, le programme Très Haut Débit et le programme Collèges et Emplois des Jeunes. Une première ligne de crédit de 100 millions d'euros a d'ores et déjà été signée ce jeudi 20 novembre 2014 par Rémy Weber, président du Directoire de La Banque Postale et Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la BEI, en soutien au plan Hôpital d' Avenir.

La signature de cette première ligne de crédit est emblématique : c'est en effet la première fois que La Banque Postale est partenaire de la BEI en France, pour soutenir les investissements des collectivités locales et des établissements de santé menés au cœur des territoires dans les secteurs clefs de la santé, de la formation et de l'emploi des jeunes, ainsi que du Très Haut Débit. Ce financement va permettre aux collectivités et aux établissements de santé d'avoir un accès facilité au financement tout en bénéficiant des conditions financières avantageuses de la BEI.

Très concrètement, la signature de cette première ligne de crédit contribuera à la modernisation de dizaines d'établissements de santé publics et privés, ce qui permettra d'améliorer l'offre et la qualité des soins, la performance et le confort des services de santé sur l'ensemble du territoire français.

Le Vice-Président français de la BEI, Philippe de Fontaine Vive s'est félicité de cette signature en ces termes : *« Je suis très heureux de signer ce premier financement avec La Banque Postale sur un secteur clef pour les Français : la santé. C'est en effet en mutualisant ressources et compétences que nous arriverons à relancer la croissance et l'emploi au cœur des territoires. En agissant ainsi, nous créons les conditions optimales d'un investissement durable, résolument tourné vers l'avenir. »*

Rémy Weber, Président du Directoire de La Banque a indiqué : *« Avec ce partenariat, La Banque Postale, banque du développement des territoires, renforce encore son offre à destination du secteur public local et des établissements de santé. »*

Les programmes Très Haut Débit et Collèges – Emploi des jeunes qui seront prochainement signés avec La Banque Postale (pour 100m EUR chacun) permettront aux collectivités d'engager les investissements nécessaires à la construction et rénovation des collèges afin d'améliorer la formation et les conditions de vie des jeunes, et ainsi leur donner de meilleures chances de réussite et d'insertion professionnelle, et de contribuer au déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire. L'objectif étant que d'ici 2022 la totalité des ménages français puisse accéder au Très Haut Débit.

Note aux éditeurs

A propos de la Banque européenne d'investissement (www.eib.org)

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE.

Activité du Groupe BEI en France en 2013 : 7,8 milliards de financements nouveaux en 2013 - soit 80 % de plus qu'en 2012 – mobilisés sur des secteurs clefs tels que l'innovation, l'éducation, le transport, les PME, la santé, l'énergie et efficacité énergétique.

A propos de La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 539 milliards d'euros de PNB
- 10,7 millions de clients actifs
- 446 000 clients Entreprises et Associations
- 3 000 collectivités locales clientes
- Plus de 7 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

Chiffres à fin 2013